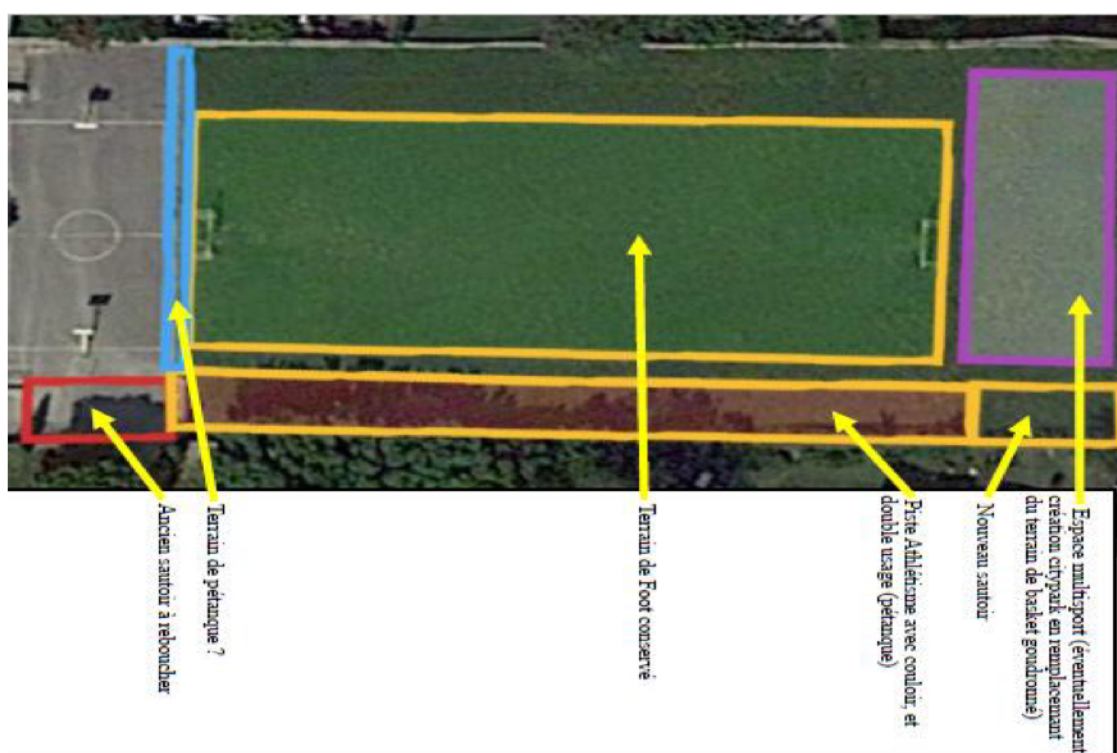


Compte rendu - Comité de quartier Saint Genys - 02/11/2022

Elus présents : Annick Baroteaux ; Christian Chabert

Espace de convivialité

Présentation du projet construit par le service des sports afin de construire un espace qui puisse être utilisé par les habitants et l'école :



L'unanimité des participants n'est pas intéressée par la mise en place d'un espace multisport en fond de parcelle en raison de crainte de nuisances que cela pourrait générer.

La création de la piste d'athlétisme et du sautoir en bout ne rencontre pas d'objection. Une alerte est toutefois faite suite à la crainte d'intrusions de 2 roues sur cette piste, il est donc demandé de mettre en place un système empêchant l'entrée des 2 roues.

La création de jeux de pétanque coté stade de basket convient, un pouvant être mis à la place du sautoir actuel.

Afin d'éviter des nuisances nocturnes, aucun éclairage ne sera ajouté sur cet espace.

Une réunion avec le service des sports et les Services Techniques permettra de déterminer le réaménagement de cet espace afin de répondre aux demandes de chacun.

Cheminement de St Genys à Fiancey :

Présentation de l'étude préliminaire pour la création du cheminement entre St Genys et Fiancey.

L'étude propose de créer un cheminement de 1,5m de large, au nord du fossé. Ces 1,50m ne semble pas être disponibles sur l'ensemble du parcours (notamment pour la maison à l'angle du chemin des fontaines). Le département propose d'étudier un cheminement au sud de la départementale, mais cela à obligerait de traverser 2 fois cette route, ce qui est dangereux au vu de la vitesse de circulation à cet endroit.

Il est rappelé qu'auparavant un chemin à travers champs menait directement à Fiancey

Les services de la commune cherchent une solution qui conviendrait à tous.

Eclairage public

Il est rappelé que la municipalité à décider d'éteindre les éclairages publics de 23h à 5h. Cela ne sera pas possible partout, les armoires de commande ne le permettant pas toujours. Une motion a été votée à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Autres sujets

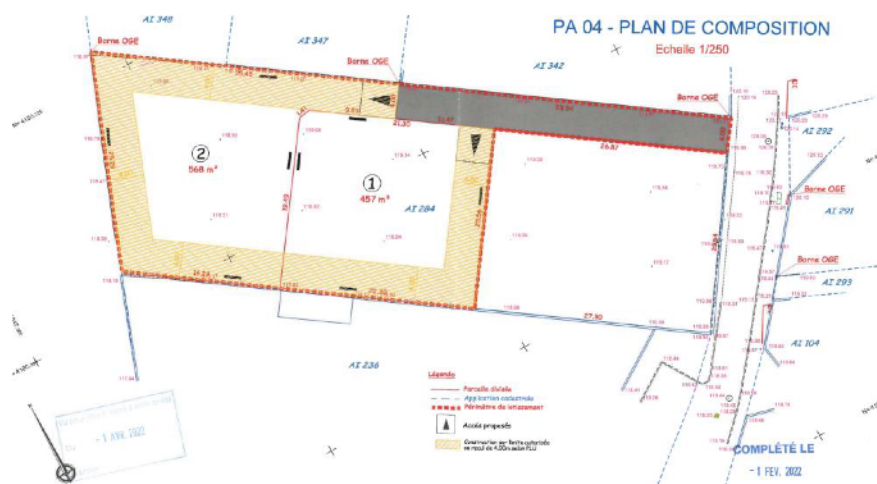
Le lavoir.

En raison de l'état du toit, son accès est actuellement interdit. Il a été demandé de pouvoir y accéder. Une demande de programmation de la remise en état sera faite.

De nombreuses coupures surviennent plusieurs fois par jour au risque de détériorer du matériel sensible à ces coupures.

Enedis a été contacté à ce sujet par les services techniques le 5 septembre.

Le programme de construction au nord de l'école a été présenté, les permis de construire pour les maisons individuelles ont été déposés, mais pas encore pour le bâtiment à l'entrée de la parcelle qui devrait être composé de 6 logements locatifs



Prochaine réunion le mercredi 08 Février à 18h30